



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans**  
**Aux Contribuables de la susdite municipalité**  
**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,**  
**Marco Langlois de la susdite municipalité,**  
**SÉANCE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

**Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage**

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

1. Lors d'une séance tenue le 8 septembre 2015, le Conseil municipal a adopté le projet règlement numéro 015-128, modifiant le règlement de zonage numéro 03-41, afin d'ajouter les microbrasseries à la classification des usages et de modifier la gestion d'une utilisation dérogatoire du sol.
2. Une séance publique de consultation aura lieu le 5 octobre 2015, à 19 h 30 à la salle municipale, située dans le centre le Sillon, 337, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans. Au cours de cette séance, la mairesse ou un conseiller mandaté expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet.
3. Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal : 337, chemin Royal aux heures régulières :

**Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.**

4. Ce projet de règlement s'applique sur l'ensemble du territoire de la Municipalité.
5. Ce projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

**Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce dixième jour de septembre deux mille quinze.**

**Marco Langlois, g.m.a.**

**Directeur général/secrétaire-trésorier**